

Perspectives pour une filière textile résiliente et durable

La filière textile doit évoluer pour répondre aux défis qui lui font face et améliorer ses performances environnementales. Elle doit changer d'échelle pour se donner les moyens de traiter des volumes de textiles toujours plus importants : **le Mouvement Emmaüs et l'ESS** sont prêts à prendre toute leur part dans ces évolutions.

1

L'ESS, acteur majeur de la gestion des textiles usagés, entre performance environnementale et impact social

2

Une filière REP TLC* face à des enjeux économiques et environnementaux majeurs

3

Nos propositions pour une filière vertueuse et pérenne



EMMAÜS
NE PAS SUBIR
TOUJOURS AGIR

*REP = Responsabilité Elargie du Producteur

*TLC = Textile, Linge de maison et Chaussures

1 L'ESS, acteur majeur de la gestion des TLC usagés, entre performance environnementale et impact social

Une ambition écologique et sociale forte

Les acteurs de l'ESS collectent et trient 70% du gisement traité en France, soit 190 000 tonnes par an



Réemploi local 13%
Réemploi export* 49%
Recyclage 28%
Elimination 10%

- L'ESS privilégie la mission sociale et environnementale, cela permet de traiter tous les textiles, assurant ainsi la gestion la plus complète et responsable des volumes collectés
- L'ESS crée plus de 8 200 postes d'activités, dont une grande partie d'emplois en insertion

Pionnier du réemploi

Le réemploi prolonge la durée de vie des produits, réduisant ainsi la consommation de ressources et la production de déchets

Emmaüs et l'ESS ont permis le changement d'échelle du réemploi textile en France, avec plus de 3000 points de vente, donc 530 boutiques Emmaüs dans les territoires mais aussi de la vente en ligne

Ces actions permettent de donner accès aux citoyens à des vêtements de qualité à prix abordables et de se substituer à l'achat de vêtements neufs

Une filière innovante

Une recherche constante de nouvelles solutions pour les gisements qui ne peuvent être réemployés :

- Dès 2007, développement et industrialisation de l'isolant **Métisse** : des centaines de tonnes de jeans collectés non réutilisables servent à la fabrication de cet isolant
- Participations régulières à différentes expérimentations lancées par l'éco-organisme ces dernières années, pour identifier de nouveaux débouchés de recyclage sur du polycoton, polyester, baskets...

*Export pour réemploi : il s'agit de textiles ayant fait l'objet d'un tri en France pour retirer les déchets et garantir le bon état des vêtements, qui pourront être utilisés une seconde fois dans les pays importateurs

2 Une filière face à des enjeux

économiques et environnementaux majeurs pour son avenir

Des éco-contributions* trop faibles pour le développement et le bon fonctionnement de la filière

Contribution moyenne par pièce :
0,031€ (2023)
pour un prix moyen
d'un article neuf de 15,6€

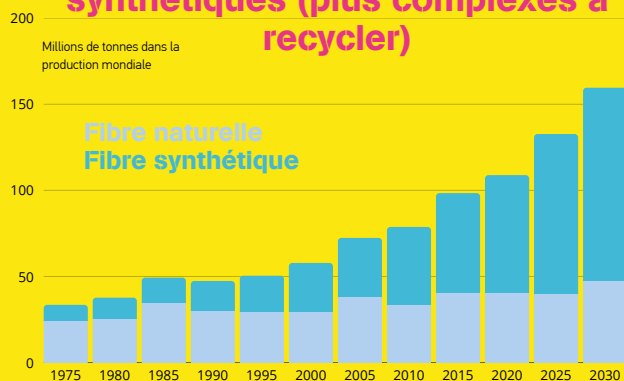
Un besoin majeur d'investissement dans les capacités de réemploi, de tri et de recyclage pour suivre l'augmentation des volumes à traiter

Coût de création
d'un centre de tri
1 500 000 €

Fast fashion: une surproduction insoutenable pour la filière

42 vêtements neufs par an par habitant
(cette quantité a doublé depuis les années 1980)

Explosion de la part de fibres synthétiques (plus complexes à recycler)



Besoin d'augmenter la collecte dans les années à venir pour détourner les textiles qui finissent encore massivement dans les ordures ménagères

*Eco contribution ou participation payée par le consommateur lors de l'achat pour financer la fin de vie du produit

Nos propositions pour une filière vertueuse et pérenne

À court terme : déblocage de soutiens exceptionnels pour les centres de tri en 2025 et 2026 si nécessaire, pour faire face à l'engorgement des centres de tri, et pour pouvoir maintenir la collecte

À long terme :

1. Réduire les quantités de vêtements neufs et encourager l'éco-conception

- **Une loi anti-fast fashion** ambitieuse qui pénalise les produits issus de la fast fashion et en interdit la publicité
- **Rendre obligatoire une démarche d'éco-conception** pour favoriser l'augmentation de la durée de vie des produits

- **Obliger les opérateurs de collecte non ESS à remettre leur gisement à des opérateurs de tri conventionnés**, sans écrémage préalable, afin d'éviter le développement de pratiques visant à capter uniquement la marchandise à forte valeur ajoutée au détriment de l'ESS
- **Soutenir financièrement le développement des capacités de collecte** (camions, vélo cargo, bornes...)
- Créer un soutien forfaitaire pour les **opérations de collectes de proximité** qui contribuent à développer le maillage tout en remplissant une mission de sensibilisation du public

2. Augmenter la collecte avec le maillage territorial de l'ESS

3. Garantir un soutien pour les opérateurs de la filière

- **Maintenir un système de conventionnement** pour les opérateurs de collecte et de tri, **plutôt que de recourir à des appels d'offres**, dont tous les exemples récents démontrent qu'ils favorisent une logique de prix au **détriment du réemploi et de la création d'emplois**
- **Maintenir un soutien au fonctionnement du tri**, **indispensable** pour s'assurer que chaque pièce est orientée vers le meilleur exutoire
- **Réhausser le soutien au développement du tri**, pour investir dans l'augmentation de nos capacités de tri en France

Nos propositions pour une filière vertueuse et pérenne

À long terme :

4. Développer le réemploi et le recyclage

Développer le réemploi :

- **Soutenir l'investissement foncier** pour accélérer le développement de points de vente
- **Financer les activités innovantes** visant à augmenter le taux de réemploi (réparation, nettoyage, vente en ligne, surcyclage...)

Garantir un export de qualité uniquement destiné au réemploi :

- **Améliorer la traçabilité et le contrôle qualité** sur l'export pour réutilisation et réemploi via la mise en place d'un référentiel qualité (travail en cours en concertation entre les opérateurs et l'éco-organisme).
- **Réorienter vers un traitement en France les tonnages exportés** hors Europe qui ne sont pas destinés à la réutilisation
- Prévoir des **trajectoires de réduction de l'envoi en incinération** pour favoriser le réemploi, la réutilisation et le recyclage

Développer le recyclage :

- **Soutenir la R&D et l'investissement** dans le développement des capacités de recyclage

Contact : Manon FOLLEA, responsable relations presse,
mfollea@emmaus-france.org